



COOPÉRATIVE NOUVELLE D'ÉLECTRICITÉ

RAPPORT RSE

2026

Données 2021–2024 | Préparation Audit Juin 2026

SOCIAL

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

NOTRE POLITIQUE RSE

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité

En statut SCOP depuis 1956, la Coopérative Nouvelle d'Électricité met son savoir-faire au service de ses clients depuis la conception jusqu'à la réalisation dans des prestations électriques les plus diverses.

Spécialiste en énergie courants forts, courants faibles et climatisation, la qualité de service, la réactivité et l'innovation sont les moteurs quotidiens de nos collaborateurs.

La SCOP CNE est soucieuse de son environnement depuis 2012. La démarche RSE est un levier pour renforcer notre réputation, fidéliser et motiver nos salariés, clients et fournisseurs.

C'est une démarche d'amélioration continue visant à augmenter la performance économique, sociale et environnementale de l'entreprise. Nos indicateurs 2021–2024 témoignent de progrès concrets sur chaque pilier.

CHIFFRES CLÉS 2024

61 salariés

34 sociétaires

68+ ans d'existence

100% particip. CA

4 certifications

0% Écart-type H/F 2024

Frédéric GONDEAU — PDG

NOTRE PLAN D'ACTION ENVIRONNEMENTAL 2026

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité

AXE	ENJEU	ACTIONS CLÉS	INDICATEURS (KPI)	CIBLE 2026
Achats (61%)	Poste principal d'émissions	<ul style="list-style-type: none"> - Charte Achats Responsables - Sourcing local - Critères carbone fournisseurs - Réemploi matériaux 	% fournisseurs engagés	75 %
Mobilité (25%)	Impact carburant	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicules électriques - Écoconduite (-5 à -10 %) - Optimisation trajets - Mobilité durable 	% flotte électrique	≥ 20 %
Énergie	Exemplarité interne	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi conso (-10 %) - LED + détecteurs - Sobriété énergétique 	Consommation énergétique	-10 %
Global	Réduction carbone	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage - Amélioration continue 	Émissions CO ₂ eq	-5 % vs 2024
Engagement	Mobilisation interne	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - QHSE 	Taux participation	100 %

NOTRE PILOTAGE & DECISIONS RSE

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité



KIT DE GOUVERNANCE RSE : PILOTAGE & DÉCISIONS

Ce document sert de cadre officiel pour la structuration de la démarche RSE de CNE. Il répond aux exigences de formalisation du label Engagé RSE (AFNOR).

1. Charte du Comité RSE

Objectif : Piloter la stratégie, suivre les indicateurs et garantir l'alignement des décisions avec les valeurs de la TPE.

- **Fréquence** : 1 réunion par trimestre (4 fois par an).
- **Membres** : Direction, Responsable d'Exploitation, et un représentant des techniciens
- **Rôle** : Valider les investissements liés à la RSE (flotte, matériel).
 - Analyser les indicateurs de performance (KPI).
 - Arbitrer les priorités opérationnelles.

2. Trame de Réunion Trimestrielle (Ordre du Jour)

Chaque réunion doit suivre ces 4 points pour assurer une continuité :

1. **Point d'étape sur les actions en cours** : (Ex : Où en sommes-nous du déploiement des bornes de recharge ou de la charte achats ?)
2. **Revue des indicateurs (Tableau de bord)** : Analyse des consommations de carburant, du taux d'accidents ou de la satisfaction client.
3. **Remontées "Terrain"** : Problématiques rencontrées par les équipes ou suggestions d'amélioration.
4. **Décisions Stratégiques** : Validation des nouvelles actions pour le trimestre à venir.

3. Modèle de Procès-Verbal (PV) de Décision

Ce document est la preuve indispensable pour l'auditeur AFNOR.

Date : xx/xx/xxxx

Présents : GONDEAU Fred, Merlin LENCHANTEUR...

Sujet 1 : **ex : Mobilité Durable**

- Discussion : **Résumé rapide**
- Décision arrêtée : **Action**
- Responsable : **MERLIN BIEN SUR !** / Échéance : **CEST VOUS QUI VOYEZ**



Sujet 2 : **ex : Santé & Sécurité**

- Discussion : **Besoin matériel**
- Décision arrêtée : **Achat OK**
- Responsable : **ENCORE MERLIN PARDIS** / Échéance : **CEST VOUS QUI VOYEZ**

4. Calendrier de Pilotage Annuel

Trimestre	Ex de thématique	Focus Indicateur
T1	Lancement de l'année & Budget	Bilan énergétique de l'année N-1
T2	Santé, Sécurité & RH	Analyse du DUERP et formations
T3	Achats & Fournisseurs	Part des achats locaux / Responsables
T4	Bilan & Préparation Audit	Taux d'atteinte des objectifs RSE



CHARTRE D'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL ET RESPONSABLE

COOPERATIVE NOUVELLE D'ÉLECTRICITÉ (CNE)

PRÉAMBULE

La société CNE s'est donnée pour mission d'accompagner la transition énergétique des territoires par le déploiement d'infrastructures électriques et photovoltaïques performantes. Cette charte formalise nos principes d'action et nos engagements envers l'ensemble de nos parties prenantes : clients, collaborateurs, partenaires et collectivités.

I. EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE ET CONFORMITÉ TECHNIQUE

CNE s'engage à garantir un haut niveau de technicité pour l'ensemble de ses interventions.

- **Respect normatif** : Chaque installation est conçue et réalisée en stricte conformité avec les normes en vigueur (NF C 14-100, guide UTE C15-722 pour l'IRVE).
- **Certification et Qualification** : Nous maintenons nos qualifications **Qualifelec** et IRVE au plus haut niveau pour assurer la sécurité des biens et des personnes.
- **Contrôle Qualité** : Un protocole de réception rigoureux est appliqué à chaque fin de chantier pour valider la parfaite exécution des ouvrages. (Fichiers tests...)

II. RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

Conformément à notre évaluation AFNOR "Engagé RSE", nous intégrons les enjeux du développement durable dans nos processus décisionnels.

- **Gestion des déchets** : Nous appliquons une politique de tri sélectif et de valorisation des déchets de chantier en collaboration avec des filières agréées.
- **Optimisation de l'empreinte carbone** : Nous priorisons l'utilisation de matériels à haute efficacité énergétique et optimisons nos flux logistiques pour réduire les émissions liées au transport.
- **Transition énergétique** : Au-delà de l'installation, nous conseillons nos clients sur les solutions de pilotage intelligent de l'énergie afin de maximiser leur autonomie énergétique.



III. ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET TRANSPARENCE

La confiance de nos clients repose sur une intégrité absolue et une transparence totale.

- **Conseil Indépendant** : Nos préconisations techniques sont fondées sur une analyse réelle des besoins. Nous nous interdisons toute pratique de suréquipement.
- **Clarté Contractuelle** : Nos devis et notes de calcul sont détaillés. Aucune prestation n'est engagée sans un accord écrit et documenté du client.
- **Lutte contre la corruption** : CNE proscrie toute forme de pratique illicite et s'engage à une concurrence saine et loyale sur le marché.

IV. ENGAGEMENT SOCIAL ET ANCRAGE TERRITORIAL

En tant qu'acteur économique local, CNE participe activement au dynamisme de sa région.

- **Santé et Sécurité au Travail** : La prévention des risques professionnels est une priorité absolue. Nous fournissons à nos collaborateurs les équipements et formations nécessaires pour garantir leur intégrité physique.
- **Développement des Compétences** : Nous investissons dans la formation continue de nos équipes pour anticiper les évolutions technologiques de la filière électrique.
- **Emploi Local** : Nous privilégions le recrutement local et favorisons, autant que possible, les partenariats avec des fournisseurs de proximité.
- **Mécénat et Solidarité** : Nous soutenons activement la vie associative locale par le biais de mécénats financiers ou de compétences. Cet engagement nous permet de porter les valeurs de notre SCOP au-delà du chantier, en accompagnant des projets sportifs, culturels ou sociaux qui font battre le cœur de notre territoire.

V. PÉRENNITÉ ET ACCOMPAGNEMENT CLIENT

Notre engagement ne s'arrête pas à la mise en service des installations.

- **Suivi et Maintenance** : Nous proposons des contrats de maintenance préventive pour assurer la longévité et le rendement optimal des infrastructures.
- **Réactivité SAV** : Nous nous engageons à traiter les demandes d'assistance sous des délais contractuels définis, garantissant la continuité de service pour nos clients.
- **Veille Réglementaire** : CNE assure une veille constante pour informer ses clients des évolutions législatives et des opportunités d'aides financières liées à la transition énergétique.



La Direction de CNE Document révisé le 01/01/2026

NOTRE CHARTE ACHATS RESPONSABLE

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité



CHARTRE ACHATS RESPONSABLES

Date d'entrée en vigueur : 2026

COOPERATIVE NOUVELLE D'ÉLECTRICITÉ (CNE)

PRÉAMBULE

Cher Partenaire,

Chez CNE, nous sommes convaincus que la qualité de nos installations électriques dépend de la qualité des relations que nous entretenons avec vous. Pour nous, être une entreprise responsable (RSE), c'est s'assurer que chaque composant posé sur nos chantiers respecte l'environnement et les hommes. Cette charte n'est pas qu'un document administratif : c'est le socle de notre collaboration future.

1. LES ENGAGEMENTS DU FOURNISSEUR

En travaillant avec CNE, vous devenez un acteur clé de notre démarche de progrès. À ce titre, vous vous engagez à :

- **Réduire l'impact environnemental** : Proposer, dès que possible, des solutions et produits à haute efficacité énergétique. Vous vous efforcez également de réduire les emballages superflus et de favoriser les matériaux recyclables ou issus de circuits courts.
- **Respecter l'humain** : Garantir des conditions de travail dignes, sûres et saines pour l'ensemble de vos collaborateurs. Vous assurez le respect strict du droit du travail et luttiez activement contre toute forme de discrimination (origine, genre, handicap, etc.).
- **Jouer la transparence** : Faire preuve de sincérité sur l'origine et la composition des produits fournis. En cas de risque identifié sur votre propre chaîne d'approvisionnement (rupture, défaut éthique, impact écologique majeur), vous vous engagez à nous en alerter sans délai.

2. LES ENGAGEMENTS DE CNE

La responsabilité est une route à double sens. Pour vous accompagner, CNE s'engage à :

- **Loyauté et Équité** : Agir avec honnêteté dans nos négociations et respecter scrupuleusement les délais de paiement convenus.
- **Pérennité** : Privilégier la stabilité de nos relations et la fidélité commerciale plutôt que la recherche systématique du prix le plus bas au détriment de la qualité.
- **Écoute** : Rester ouvert à vos suggestions d'innovation ou d'amélioration de nos pratiques communes.



SIGNATURES ET ENGAGEMENT MUTUEL

Le signataire confirme avoir pris connaissance des principes de la présente charte et s'engage, dans une démarche de progrès continu, à en respecter l'esprit et les modalités.

Nom de la société :
Nom et fonction du signataire :

La Direction de CNE
Document révisé le 01/01/2026

Date :

Signature et cachet :



SOCIAL

- Santé & Sécurité
- Formation & Compétences
- Respect des personnes & Diversité

« Au sein de CNE, c'est l'humain qui prime. »



CAPITAL HUMAIN & SECURITE

Contrat moral avec chaque technicien : revenir en bonne santé, apprendre chaque jour et se sentir épanoui dans l'équipe.

1. La Sécurité : Un Moment de Partage, pas une Contrainte

Le "Quart d'heure Sécurité" mensuel n'est pas une simple case à cocher. C'est le moment où l'on pose les outils pour discuter franchement des risques.

- L'idée : On se réunit autour d'un café, on parle des expériences du mois, on partage les "faillissements" pour que personne ne refasse la même erreur.
- L'objectif : 100% de l'équipe présente. Parce qu'une vie vaut plus que n'importe quel planning.

2. Le "Livret de Parcours"

Nous mettons en place un Livret de Parcours Individuel.

- Pour le technicien : C'est son carnet de bord. On y note ses réussites, les nouvelles techniques maîtrisées (comme les bornes IRVE ou les nouvelles normes Qualifelec) et ses envies pour demain.
- Pour CNE : C'est notre boussole pour aider chacun à monter en compétences et s'assurer que la polyvalence est une opportunité, pas un poids.

3. Une Équipe qui se Connait et qui Reste

La polyvalence, c'est s'entraider. Un ancien qui forme un jeune, un électricien qui apprend une nouvelle technologie

- Le Turnover : Notre fierté, c'est de voir nos collaborateurs rester. Un faible turnover, c'est le signe d'une entreprise où l'on se sent respecté et écouté.
- La Certification : Nous investissons dans les labels (Qualifelec) non pas pour l'image, mais pour la fierté de nos gars de travailler selon les règles de l'art.

Ce que nous suivons avec attention :

- La Présence : Est-ce que tout le monde participe à nos échanges sécurité ?
- L'Évolution : Combien de nouvelles compétences ont été validées dans les livrets cette année ?
- La Fidélité : Depuis combien d'années partageons-nous la route avec nos collaborateurs ?

1

AT avec arrêt
(2023, record)

7 en 2021 — ÷7 en 3 ans

11,3%

Taux de fréquence
(2023, min)

72,9% en 2021

5,1%

Taux d'absentéisme
(2023)

19,7% en 2021 — ÷4

38,1%

Taux de gravité
(2024)

34,1% en 2021

Accidents du travail avec arrêt

AT avec arrêt



Nos engagements Sécurité

EPI fournis chaque année

Renouvellement annuel du paquetage complet pour tous les salariés chantier

Chargé de prévention OPPBTP

Visites chantier régulières, garant du matériel électroportatif

CSE — 4 réunions/an

Analyse des AT, mesures correctives, promotion de la santé au travail

Roulottes équipées sur chantiers

Frigos et micro-ondes pour le bien-être des équipes terrain

3 482h

Heures de formation
(2022, record)

2 350h en 2021

62h

H. formation/salarié
(2022)

42h en 2021

9

Apprentis en 2024

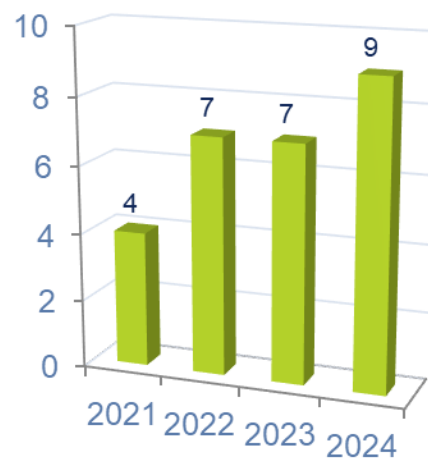
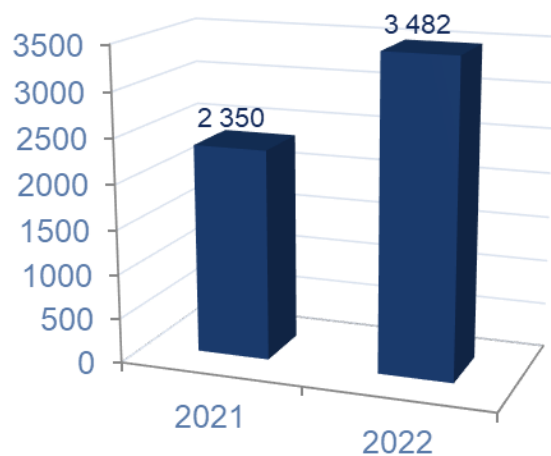
+125% vs 2021

6

Entretiens individuels
(2024)

5 en 2023

Heures de formation & apprentis



Apprentis / an

Notre politique de formation

Suivi rigoureux des habilitations

Tableau mis à jour régulièrement : habilitations électriques, SST, amiante

Entretiens professionnels

Biannuels avec tous les salariés pour identifier les besoins d'évolution

Promotion interne privilégiée

Apprentis et monteurs promus Conducteurs de travaux

Minimum 2 apprentis par an

Transmission du savoir et pérennisation des compétences métier

0%

Ecart-type H/F
atteint en 2024

6,7% en 2021 - ÷7 en 3 ans

7

Nationalités
étrangères (2024)

3 en 2021 — +133%

56%

Taux de sociétariat
(2024)

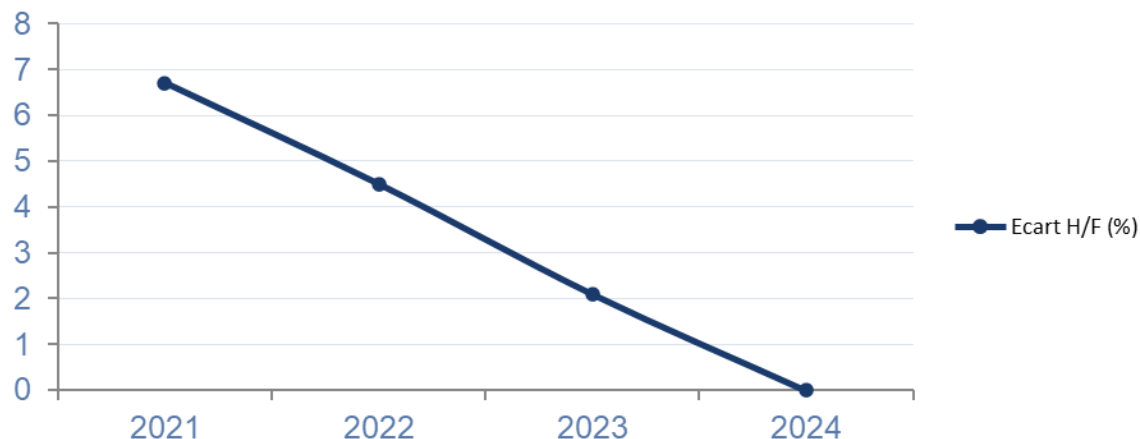
64% en 2021

100%

Participation CA
moyenne

2021–2024

Écart-type H/F (%) — Convergence vers la parité



✅ Parité H/F : écart-type nul en 2024 — objectif atteint après 3 ans

Nos engagements — Respect & Inclusion

⚖️ Charte égalité des sexes

Traitement équitable quel que soit le sexe, l'origine, la religion ou l'âge

🔒 RGPD appliqué

Protection des données personnelles des clients, fournisseurs et collaborateurs

🗳️ 1 personne = 1 voix

Les sociétaires élisent le CA, qui élit lui-même le PDG

🎉 Moments de convivialité

Réunions CSE, assemblées générales, temps forts partagés pour tous

ÉCONOMIE

-
- Fidélisation clients
 - Qualité & Certifications
 - Relations fournisseurs

« La confiance permet à chaque projet d'être pérenne. »

100%

Taux de satisfaction client (2021–2024)

Constant sur 4 ans

5

Certifications actives (2022–2024)

4 en 2021

X2,5

Croissance du taux de réponse

17% → 42% en 3 ans

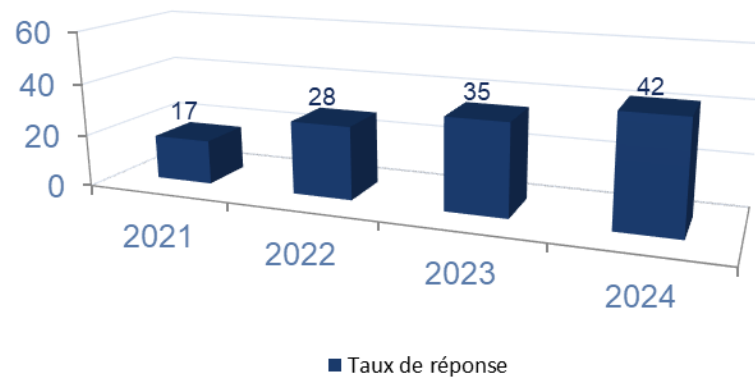
42%

Taux de réponse aux devis (2024)

17% en 2021

Evolution du taux de réponse

Taux de réponse



Nos engagements clients

★ Solutions personnalisées

Offres, équipes et méthodes adaptées aux exigences de chaque client

🏆 QUALIFELEC certifié

Qualification nationale qui garantit la qualité et la sécurité de nos interventions

📊 Questionnaire de satisfaction


Suivi systématique après chaque chantier — 100% de satisfaction sur 4 ans

💛 Partenariats locaux fournisseurs

Schneider, Legrand via Rexel, Sonepar, Codep — livraisons directes chantier

NOS PROCES-VERBAUX DE RECEPTION & SATISFACTION

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité



PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION ET SATISFACTION

PRESTATION D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

I. RÉFÉRENTIEL DU PROJET

Prestataire : COOPERATIVE NOUVELLE D'ELECTRICITE (CNE)
Client : **SNC CINETIK A LYON 8**
Lieu d'intervention : **CINETIK – 15-19, Avenue Mermoz 69008 LYON**
Date de livraison :

II. ÉVALUATION DE LA PRESTATION


Veillez évaluer la conformité et la qualité des services rendus selon l'échelle suivante :

Critères d'évaluation	● Très Satisfaisant	● Satisfaisant	● Insatisfaisant
Conformité technique aux plans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité d'exécution et finitions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect des délais d'intervention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Propreté et remise en état du site	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité du conseil et pédagogie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>


III. RÉSERVES ET OBSERVATIONS

État des réserves : Absence de réserve Réserves mineures

Nature et localisation des réserves	Travaux à exécuter



Coopérative Nouvelle d'Électricité – depuis 1956
37, rue Francine Fromont - B.P. 210 - 69515 Vaulx-en-Velin Cedex - tél. 04 72 04 84 84
cne@cne-elec.fr - www.cne-elec.fr



Maître de la Qualité

S.A. à Capital Variable R.C.S 955 516 881 B Lyon – S.I.R.E.T. 955 516 661 000 27 – APE 4321 A – T.V.A. FR
78 955 516 881



IV. VALIDATION FINALE

Par la présente, le client reconnaît avoir pris connaissance du bon fonctionnement de l'installation et avoir reçu les documents techniques nécessaires (schémas, notices, certificats).

L'entreprise et le Maître de l'ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves ci-dessus seront exécutés dans un délai global de _____ à compter de la date d'effet de la réception.

CONSTAT DE LEVEE DES RESERVES

- vu le procès-verbal de réception en date du Concernant les travaux de Exécutés par (Entrepreneur) pour le compte de (Maître de l'ouvrage) ;
- vu l'état des réserves mentionnées et l'accord conclu entre les parties concernant le délai dans lequel devaient être exécutés les travaux de reprise ;

Le Maître de l'ouvrage et l'entreprise, ci-dessus désignés, constatent qu'il a été valablement remédié aux malfaçons, omissions et imperfections constatées dans l'état des réserves ci-dessus.

Souhaitez-vous autoriser l'utilisation de photos du chantier pour nos références ? Oui / Non

Signature client
Précédée de la mention :
« Bon pour réception sans réserve » ou « Avec Réserves »

Signature de l'entreprise C.N.E.



37, rue Francine Fromont
B.P. 210 - 69515 Vaulx-en-Velin Cedex
04 72 04 84 84
cne@cne-elec.fr



Coopérative Nouvelle d'Électricité – depuis 1956
37, rue Francine Fromont - B.P. 210 - 69515 Vaulx-en-Velin Cedex - tél. 04 72 04 84 84
cne@cne-elec.fr - www.cne-elec.fr



Maître de la Qualité

S.A. à Capital Variable R.C.S 955 516 881 B Lyon – S.I.R.E.T. 955 516 661 000 27 – APE 4321 A – T.V.A. FR
78 955 516 881

NOS CLIENTS ONT DONNE LEUR AVIS

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité



PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION ET SATISFACTION

PRESTATION D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

I. RÉFÉRENTIEL DU PROJET

Prestataire : COOPERATIVE NOUVELLE D'ELECTRICITE (CNE)

Client : RHONE-ALPES ENERGIE

Lieu d'intervention : AUTRE TOIT – 22 rue des Champs de Mars – 69003 LYON

Date de livraison : 08/04/2024

II. ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Veillez évaluer la conformité et la qualité des services rendus selon l'échelle suivante :

Critères d'évaluation	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant
Conformité technique aux plans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité d'exécution et finitions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect des délais d'intervention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Propreté et remise en état du site	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité du conseil et pédagogie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III. RÉSERVES ET OBSERVATIONS

État des réserves : Absence de réserve

Réserves mineures

Commentaires complémentaires :

Tout bon exécution, comme d'habitude



Coopérative Nouvelle d'Électricité – depuis 1956
37, rue Francine Fromont - B.P. 210 - 69515 Vaulx-en-Velin Cedex - tél. 04 72 04 84 94
cne@cne-elec.fr - www.cne-elec.fr



S.A. à Capital Variable R.C.S 955 516 661 B Lyon – S.I.R.E.T. 955 516 661 000 27 – APE 4321 A – T.V.A. FR
78 955 516 661



PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION ET SATISFACTION

PRESTATION D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

I. RÉFÉRENTIEL DU PROJET

Prestataire : COOPERATIVE NOUVELLE D'ELECTRICITE (CNE)

Client : SI

Lieu d'intervention : CINETIK – 1

Date de livraison :

II. ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Veillez évaluer la conformité et la qualité des services rendus selon l'échelle suivante :

Critères d'évaluation	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant
Conformité technique aux plans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité d'exécution et finitions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect des délais d'intervention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Propreté et remise en état du site	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité du conseil et pédagogie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III. RÉSERVES ET OBSERVATIONS

État des réserves : Absence de réserve

Réserves mineures *très vite repues*

Commentaires complémentaires :

*Excellente exécution.
Un partenaire professionnel que nous recommanderions.*



Coopérative Nouvelle d'Électricité – depuis 1956
37, rue Francine Fromont - B.P. 210 - 69515 Vaulx-en-Velin Cedex - tél. 04 72 04 84 94
cne@cne-elec.fr - www.cne-elec.fr



S.A. à Capital Variable R.C.S 955 516 661 B Lyon – S.I.R.E.T. 955 516 661 000 27 – APE 4321 A – T.V.A. FR
78 955 516 661



PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION ET SATISFACTION

PRESTATION D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

I. RÉFÉRENTIEL DU PROJET

Prestataire : COOPERATIVE NOUVELLE D'ELECTRICITE (CNE)

Client : VI

Lieu d'intervention : R

9200 VENISSIEUX

Date de livraison : 23/07/2025

II. ÉVALUATION DE LA PRESTATION

Veillez évaluer la conformité et la qualité des services rendus selon l'échelle suivante :

Critères d'évaluation	Très Satisfaisant	Satisfaisant	Insatisfaisant
Conformité technique aux plans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité d'exécution et finitions	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Respect des délais d'intervention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Propreté et remise en état du site	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Qualité du conseil et pédagogie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

III. RÉSERVES ET OBSERVATIONS

État des réserves : Absence de réserve

Réserves mineures

Commentaires complémentaires :

Merci pour votre adaptabilité par la construction de l'équipement Armi Steiner



Coopérative Nouvelle d'Électricité – depuis 1956
37, rue Francine Fromont - B.P. 210 - 69515 Vaulx-en-Velin Cedex - tél. 04 72 04 84 94
cne@cne-elec.fr - www.cne-elec.fr



S.A. à Capital Variable R.C.S 955 516 661 B Lyon – S.I.R.E.T. 955 516 661 000 27 – APE 4321 A – T.V.A. FR
78 955 516 661

NOS CERTIFICATIONS – QUALIFELEC PHOTOVOLTAIQUE

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité



QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 149200
Valable du 28/08/2025 au 27/08/2026

CNE
37 RUE FRANCINE FROMONT
BP 210
69515 VAULX EN VELIN CEDEX

RAISON SOCIALE : CNE
DENOMINATION COMMERCIALE : CNE

SIRET : 95551666100027
Forme Juridique : SCOP
Responsable légal : GONDEAU FREDERIC
N° Dossier : 43-RL-1192-69
N° Client : 1192

Tel : 0472048494
E-mail : cne@cne-elec.fr
Site internet : <http://www.cne-elec.fr>
Assurance Responsabilité Civile : AUXILIAIRE
Assurance Décennale : AUXILIAIRE

Qualification selon référentiel : Solaire Photovoltaïque - SPV

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PSPV1	Probatoire SPV - indice 1 (puissance - installée inférieure ou égale à 36 kVA)	28/08/2025	27/08/2027
PSPV2	Probatoire SPV - indice 2 (puissance - installée supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA)	28/08/2025	27/08/2027

Mention

PRGE : Probatoire Reconnu Garant de l'Environnement

28/08/2025

27/08/2027

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Edité le 15 septembre 2025



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec : <https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.



Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemaire, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association 0111501 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z



QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 149201
Valable du 28/08/2025 au 27/08/2026

CNE
37 RUE FRANCINE FROMONT
BP 210
69515 VAULX EN VELIN CEDEX

RAISON SOCIALE : CNE
DENOMINATION COMMERCIALE : CNE

SIRET : 95551666100027
Forme Juridique : SCOP
Responsable légal : GONDEAU FREDERIC
N° Dossier : 43-RL-1192-69
N° Client : 1192

Tel : 0472048494
E-mail : cne@cne-elec.fr
Site internet : <http://www.cne-elec.fr>
Assurance Responsabilité Civile : AUXILIAIRE
Assurance Décennale : AUXILIAIRE

Qualification selon référentiel : Solaire Photovoltaïque - SPV

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PSPV1	Probatoire SPV - indice 1 (puissance - installée inférieure ou égale à 36 kVA)	28/08/2025	27/08/2027
PSPV2	Probatoire SPV - indice 2 (puissance - installée supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA)	28/08/2025	27/08/2027

Mention

PRGE : Probatoire Reconnu Garant de l'Environnement

28/08/2025

27/08/2027

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Edité le 15 septembre 2025



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec : <https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.



Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemaire, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association 0111501 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z

Frédéric GONDEAU — PDG

NOS CERTIFICATIONS – QUALIFELEC MGTI & LCPT *(en cours de renouvellement)*

(en cours de renouvellement)

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité



QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 140739
Valable du 12/03/2025 au 11/03/2026

CNE
37 RUE FRANCINE FROMONT
BP 210
69515 VAULX EN VELIN CEDEX

RAISON SOCIALE : CNE
DENOMINATION COMMERCIALE : CNE

SIRET : 95551666100027
Forme Juridique : SCOP
Responsable légal : GONDEAU FREDERIC
N° Dossier : 44-RL-1192-69
N° Client : 1192

Tel : 0472048494
E-mail : cne@cne-elec.fr
Site internet : <http://www.cne-elec.fr>
Assurance Responsabilité Civile : L'AUXILIAIRE
Assurance Décennale : L'AUXILIAIRE

Qualification selon référentiel : Installations Électriques Logement Commerce Petit Tertiaire - LCPT

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
LCPT : LCPT	Classe 4 (20 à 49 exécutants)	12/03/2025	11/03/2029

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Édité le 4 avril 2025

Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec : <https://www.qualifelec.fr>

Mélanie DI SOTTO (Melanie@DOM-CNE.local) est connecté

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radé de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.


Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemerclier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z



QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 140740
Valable du 12/03/2025 au 11/03/2026

CNE
37 RUE FRANCINE FROMONT
BP 210
69515 VAULX EN VELIN CEDEX

RAISON SOCIALE : CNE
DENOMINATION COMMERCIALE : CNE

SIRET : 95551666100027
Forme Juridique : SCOP
Responsable légal : GONDEAU FREDERIC
N° Dossier : 45-RL-1192-69
N° Client : 1192

Tel : 0472048494
E-mail : cne@cne-elec.fr
Site internet : <http://www.cne-elec.fr>
Assurance Responsabilité Civile : L'AUXILIAIRE
Assurance Décennale : L'AUXILIAIRE

Qualification selon référentiel : Installations Électriques Moyen Gros Tertiaire Industrie - MGTI

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
MGTI : MGTI	Classe 4 (20 à 49 exécutants)	12/03/2025	11/03/2029

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Édité le 4 avril 2025

Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec : <https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radé de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.


Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemerclier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z

Frédéric GONDEAU — PDG

ENVIRONNEMENT

-
- Déchets & Recyclage
 - Énergie & Ressources
 - Mobilité & Numérique responsable

« Engagés pour la transition écologique depuis 2012. »

5,66T

Déchets totaux
(2024)

7,69T en 2021 — ±1,4

27%

Déchets valorisés
(2024)

39% en 2022

65 482

kWh consommés
(2024)

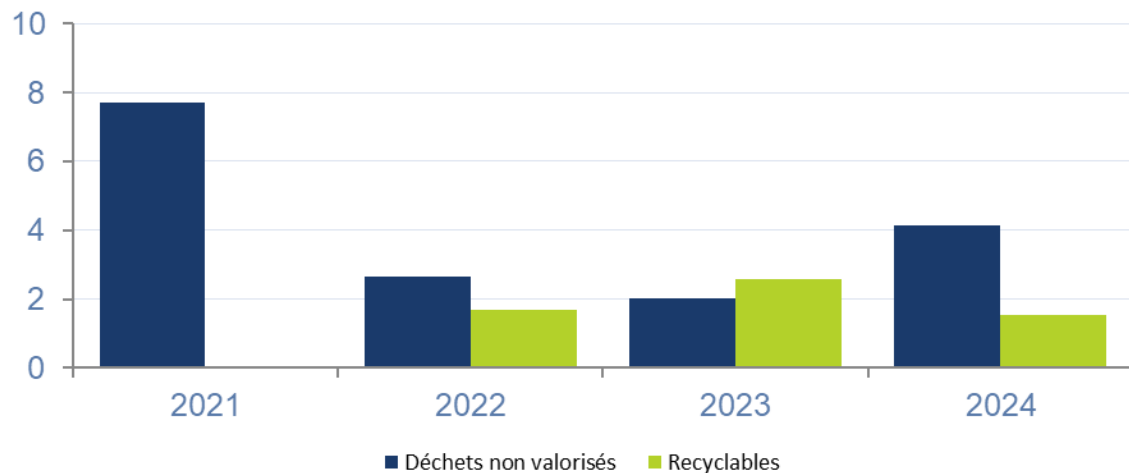
69 365 kWh en 2021

0,25T

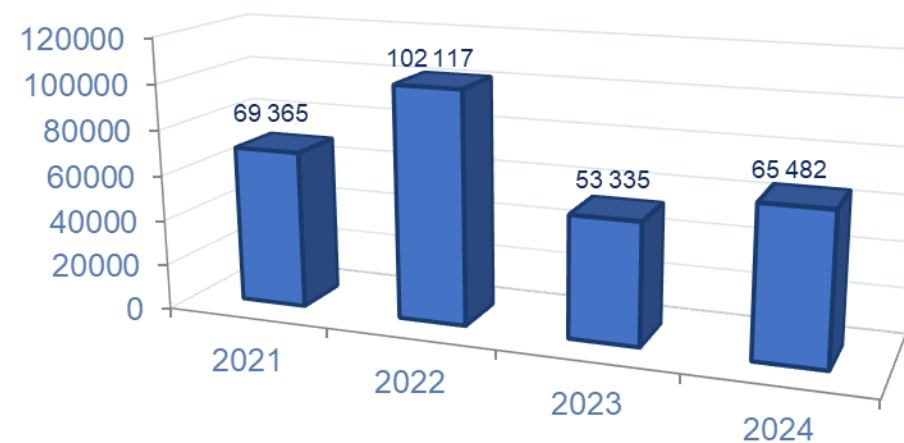
Papier consommé
(2024)

0,45T en 2021 — ±1,8

Évolution des déchets (Tonnes)



Consommation électrique (kWh)



NOS OBEJCTIFS ENVIRONNEMENTAUX

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité



PILOTAGE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Le tableau suivant détaille les indicateurs clés (KPIs) retenus pour mesurer l'efficacité de nos actions environnementales, notamment sur la décarbonation de la flotte et l'évolution de notre offre commerciale.

Indicateur	Objectif Stratégique	Méthodologie de Calcul	Fréquence de Suivi	Unité de Mesure
Émissions de CO2 moyennes de la flotte	Atteindre une réduction de 5% des émissions moyennes au cours de l'année 2026.	Somme des émissions (données constructeur WLTP) de chaque véhicule divisé par le nombre de véhicules.	Annuelle	g CO2 / km
TCO <i>(Total Cost of Ownership)</i>	Optimiser le coût d'usage pour favoriser le passage à l'électrique (souvent plus cher à l'achat mais moins cher à l'usage).	(Prix d'achat - Revente + Carburant/Électricité + Assurance + Entretien + Taxes) / Durée de détention.	Semestrielle	€ / véhicule / an
Part de l'offre "Verte" (PV & IRVE)	Porter la part du chiffre d'affaires liée aux énergies renouvelables à plus de 30% de l'activité.	(CA généré par les installations Photovoltaïques et Bornes IRVE / CA Total) x 100.	Trimestrielle	% du CA Total
Taux de valorisation des déchets	Garantir que la majorité des déchets de chantier ne finit pas en décharge (enfouissement).	(Poids des déchets triés et envoyés en filière de recyclage / Poids total des déchets produits) x 100.	Par chantier / Mensuel	% de volume ou poids
Consommation énergétique des locaux	Réduire la consommation électrique du siège et des dépôts.	Analyse des factures d'électricité (Suivi des kWh consommés vs année N-1).	Mensuelle	KWh

NOTRE CHARTE DE PARTENARIAT : Valorisation & Réemploi des matériaux

CNE — Coopérative Nouvelle d'Électricité



CONVENTION DE PARTENARIAT : VALORISATION et REEMPLOI DES MATÉRIAUX

COOPERATIVE NOUVELLE D'ÉLECTRICITÉ (CNE)

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

L'ENTREPRISE : CNE (Coopérative Nouvelle d'Électricité), au capital de 187.904 euros, dont le siège social est situé : 37 Rue Francine Fromont - BP 210 - 69515 VAULX-EN-VELIN CEDEX - N° SIRET : 955.516.661.000.27 - N° RCS : 955.516.661 B LYON - Code NAF : 4321
Organisme où sont versées les cotisations de Sécurité Sociale : URSSAF de LYON sous le N° 691376000002306157 - Représentée par Mr Frédéric GONDEAU agissant en qualité de P.D.G.
Ci-après dénommée « Le Donateur ».

ET

L'ASSOCIATION : **Nom de l'association**, dont le siège social est situé **au Adresse**, immatriculée sous le numéro RNA **Numéro**, représentée par **Nom du représentant**. Ci-après dénommée « Le Bénéficiaire ».

ARTICLE 1 : OBJET DU PARTENARIAT

La présente convention a pour objet de définir les modalités de collecte et de cession à titre gratuit de chutes de matériaux et surplus de chantier issus de l'activité du Donateur au profit du Bénéficiaire, dans une démarche de développement durable et de réduction des déchets.

ARTICLE 2 : NATURE DES MATÉRIAUX CONCERNÉS

Les matériaux faisant l'objet du réemploi peuvent inclure, sans être limitatifs :

- Chutes de câbles électriques et fils de cuivre.
- Gains, tubes IRL et conduits.
- Appareillage électrique fonctionnel (issu de déposes propres).
- Chutes de rails, profilés métalliques ou bois.
- Surplus de petits matériels de fixation.



ARTICLE 3 : MODALITÉS DE COLLECTE

1. **Tri à la source** : Le Donateur s'engage à isoler les matériaux valorisables des déchets destinés à la décharge.
2. **Fréquence** : La collecte s'effectuera **préciser la fréquence / sur appel, mail...**. Au dépôt du Donateur situé à 37, rue Francine Fromont 69120 VAULX-EN-VELIN.
3. **Logistique** : Le Bénéficiaire assure l'enlèvement des matériaux avec ses propres moyens techniques et humains.

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉ ET SÉCURITÉ

- **Transfert de propriété** : La propriété des matériaux est transférée au Bénéficiaire dès l'enlèvement.
- **État des matériaux** : Les matériaux sont cédés "en l'état". Le Donateur ne garantit pas l'aptitude des matériaux à un usage spécifique après cession.
- **Usage** : Le Bénéficiaire s'engage à utiliser ces matériaux dans le cadre de ses activités sociales, solidaires ou créatives et s'interdit toute revente spéculative.

ARTICLE 5 : VALORISATION ET COMMUNICATION

Les parties s'autorisent mutuellement à communiquer sur ce partenariat (Réseaux sociaux, rapport RSE, site internet) pour promouvoir les bonnes pratiques d'économie circulaire.

ARTICLE 6 : DURÉE ET RÉSILIATION

La présente convention est conclue pour une durée de **préciser la fréquence** renouvelable par tacite reconduction. Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de **1 mois**.

Fait à **Vaulx-en-Velin**, le **xx/xx/2026** en deux exemplaires originaux.

L'association (Le bénéficiaire)

La Direction de CNE (Le Donateur)



SYNTHÈSE RSE 2026

Points forts présentés pour l'audit de juin 2026

Parité salariale H=F - écart-type

Écart-type H/F à 0 % en 2024 — convergence réussie après 3 ans d'effort

Absentéisme ÷ 4

De 19,7% en 2021 à 5,1% en 2023 — amélioration majeure du bien-être

Satisfaction client 100%

Maintenu sur toutes les années — qualité de service et QUALIFELEC

Sécurité : AT divisés par 7

1 seul accident avec arrêt en 2023 vs 7 en 2021 — politique EPI & prévention efficace

Apprentissage +125%

9 apprentis en 2024 vs 4 en 2021 — transmission du savoir assurée

Déchets : ÷1,4 depuis 2021

De 7,69T à 5,66T — déchets recyclables en progression continue